

Plan national d'actions sur les PCB

Programme d'actions 2011-2013 du bassin
Rhône-Méditerranée

Comité d'information et de suivi du 4 avril 2014

**Axe IV – Connaître le risque sanitaire
et le prévenir**

I – Contexte 2005

Interrogations du public sur le niveau de risque et d'exposition de la population

Réponse via des études et actions sur :

- l'imprégnation des consommateurs
- l'eau potable
- le sol,
- les cultures irriguées

II – Les études et actions menées

Imprégnation : étude nationale DGS réalisée par agences sanitaires (ANSES, InVS)

Eau potable : bibliographie sur norme et référentiels, renforcement du contrôle sanitaire

Sols et cultures irriguées : analyses de végétaux et de sols par services régionaux de protection des végétaux

Air : études sur

- air ambiant sur 6 sites ciblés (1 urbain, 5 industriels),
- retombées atmosphériques sur 24 sites (22 industriels, 1 urbain, 1 rural)

III – Les résultats 1/3

Imprégnation : fréquence de consommation modérés, nette association entre la consommation de poissons fortement bio accumulateurs et imprégnation, teneur sanguine du même ordre de grandeur que la population générale, effet de l'âge ou de génération, pêcheurs professionnels plus impactés

Recommandations de consommation / poissons fortement bio accumulateurs :

- femmes en âge de procréer, enceintes ou allaitantes, les fillettes et les adolescentes ainsi que les enfants < 3 ans : limiter à 1 fois tous les 2 mois
- reste de la population : limiter à 2 fois par mois

Non applicables lors de contaminations accidentelles !

III – Les résultats 2/3

Eau potable : toujours aucune norme UE – France ou recommandations OMS sur des seuils sanitaires.

320 000 mesures réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire exercé par les ARS du bassin : aucun dépassement de la limite de quantification.

Contribution négligeable à l'exposition alimentaire

Air : pas de réglementation, recommandation ou valeur guide au niveau national.

Résultats similaires aux autres études et en dessous des recommandations OMS

III – Les résultats 3/3

Sols et cultures irriguées : pour la consommation humaine, pas de teneurs maximales fixées par la réglementation sur les végétaux.

Non absorption des PCB par les racines des végétaux.

Pas de corrélation possible entre pollution du sol et celle des végétaux par projection et / ou dépôt.

Tous les résultats sont faibles et irréguliers.

Contribution négligeable à l'exposition alimentaire

Tous les résultats relatifs à l'alimentation animale sont conformes à la réglementation

Recommandation de laver les produits maraîchers avant consommation

IV – Les perspectives

Imprégnation : pas d'étude complémentaire envisagée

Eau potable : poursuite du contrôle sanitaire

Sols et cultures irriguées : pas de suivi particulier recommandé par le ministère de l'agriculture sur les végétaux et produits végétaux issus de sols irrigués ou inondés.

Air : pas de nouvelle étude